



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Lettre ouverte au Conseil fédéral

« La ligne rouge des droits des salarié-e-s » – Défendre les salaires et les conditions de travail!

Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux,

Nous vous prions instamment de respecter les droits des salarié-e-s dans les négociations en vue d'un accord-cadre avec l'UE. Nous ne sommes pas opposés à un tel accord. Au contraire, nous sommes fiers que, grâce à la libre circulation des personnes, des droits égaux s'appliquent dans notre pays, au moins à nos collègues porteurs d'un passeport de l'UE. Cela doit rester ainsi. La discrimination conduit à une spirale de sous-enchère salariale qui, en fin de compte, nuit à l'ensemble des salarié-e-s.

Dans tous les cas, le principe d'un salaire égal pour un travail égal au même endroit doit prévaloir sans restriction et doit également être appliqué dans la pratique. C'est à cela que servent les mesures d'accompagnement pour la protection des salaires et des conditions de travail. Dans les faits, il y a encore beaucoup trop de lacunes dans la protection salariale aujourd'hui. Il est donc urgent d'améliorer, pour tous les salarié-e-s sans discrimination, les mesures d'accompagnement et le système des conventions collectives de travail et de contrôles. Nous demandons au Conseil fédéral d'en prendre acte.

Le Conseil fédéral a déclaré que les mesures d'accompagnement représentent une « ligne rouge ». Pourtant, certains Conseillers fédéraux et départements ne s'y conforment pas et veulent l'empêcher. C'est un scandale qui doit cesser immédiatement ! Notre « ligne rouge » sont les droits des salarié-e-s. Les salaires et les conditions de travail doivent être protégés. Nous défendons cette idée et attendons la même chose de la part du gouvernement.

Sincères salutations.